



**RAYMOND**  
**Évêque de Saint-Jérôme et de Mont-Laurier**  
*Par la miséricorde et la grâce du Siège apostolique*

\* \* \* \* \*

**D É C R E T**

\* \* \* \* \*

**de désaffectation au culte de l'église Saint-Rédempteur  
(Paroisse Sainte-Famille)**

*À ceux et celles qui liront ceci, grâces et bénédictions.*

- CONSIDÉRANT que le Code de droit canonique attribue à l'évêque diocésain le pouvoir «d'ériger, de supprimer ou de modifier les paroisses, après avoir entendu le Conseil presbytéral», et ce, conformément au canon 515 §2 et de réduire une église à un état profane, la désaffectant au culte conformément au canon 1212 ;
- CONSIDÉRANT que la Loi des Fabriques, sanctionnée par le gouvernement du Québec le 6 août 1965, reconnaît à l'évêque d'un diocèse le pouvoir de «réglementer l'exercice du culte dans les églises» (L.R.Q., F-1, art 4, d.) ;
- CONSIDÉRANT la demande de l'Assemblée de fabrique de fermer le lieu de culte Saint-Rédempteur afin de ne conserver qu'une seule église pour la paroisse, soit, Notre-Dame-de-L'Assomption ;
- CONSIDÉRANT que l'église Saint-Rédempteur, deuxième lieu de culte paroissial, avait été consacrée et que la première messe y a été célébrée le 24 décembre 1966 ;
- EN CONSÉQUENCE, une dernière célébration eucharistique aura eu lieu dans cette église le 27 juin 2021 et aucune autre activité culturelle ne sera plus organisée dans ce lieu ;
- DONC, En vertu de mon autorité ordinaire, après avoir reçu l'avis des membres du Conseil presbytéral à la session du 25 janvier 2021 ;

**Je déclare désaffectée au culte et fermée**, par les présentes, l'église **Saint-Rédempteur**. Tout bien de culte appartenant à cette église demeure patrimoine de la paroisse Sainte-Famille.  
La communauté chrétienne de Saint-Rédempteur s'unira désormais à celle de l'église paroissiale Notre-Dame-de-L'Assomption pour les activités culturelles et paroissiales.  
Ce décret sera rendu public par lecture au prône ou par voie d'affichage à la paroisse **Sainte-Famille** et entrera en vigueur le 27 juin 2021.

Donné à St-Jérôme, le 25 mai 2021

Fabrice Nsamolo  
Chancelier

† Raymond Poisson  
Évêque de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme